

Image not found or type unknown



Conseil syndical et espaces verts

Par **alex**, le **18/01/2010** à **13:20**

Bonjour,
Le président de la copropriété a-t-il le droit de faire abattre 2 magnifiques conifères sains et sans danger sans consulter les propriétaires?
Nous sommes tous furieux de ne plus avoir nos arbres qui faisaient l'admiration de tous.
Merci de votre réponse.